

## EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

### Référentiel d'Activités

(Arrêté du 18 mai 2009 - annexe I)

Fonctions	Activités
<b>I</b> <b>Accompagnement éducatif de la personne ou du groupe</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Contribuer à la mission institutionnelle par la mise en oeuvre d'activités techniques et professionnelles</li><li>✓ Développer une relation éducative personnalisée en s'appuyant sur une activité technique et professionnelle qui permette la (re) construction identitaire</li><li>✓ Accompagner et aider la personne à s'insérer dans l'univers professionnel, technique et social</li><li>✓ Créer une dynamique de groupe favorisant l'épanouissement</li></ul>
<b>2</b> <b>Formation professionnelle, élaboration et mise en oeuvre d'un parcours d'insertion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Développer une démarche d'initiation et de formation professionnelle qui soit adaptée à la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes</li><li>✓ Elaborer et mettre en oeuvre des projets d'insertion professionnelle</li><li>✓ Structurer un cadre qui contribue à la construction d'une identité professionnelle des personnes</li><li>✓ Inscrire le projet de formation dans une démarche partenariale avec les milieux socioprofessionnels de manière à ce qu'il soit adapté au contexte</li></ul>
<b>3</b> <b>Encadrement technique de la production</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Structurer l'environnement technique en fonction de la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes</li><li>✓ Gérer, organiser la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique</li><li>✓ Veiller à l'équilibre entre les exigences économiques de la production et une approche sociale et éducative de la personne</li><li>✓ Encadrer, organiser et animer une équipe de travail</li></ul>